



**CONCOURS ITRF**  
**Jeudi 27 MAI 2021**  
**14h-17h**

**TECHNICIEN DE RECHERCHE ET DE FORMATION - CLASSE NORMALE - EXTERNE**

**BAP G « Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention »**

**Emploi type : Technicien-ne en sécurité incendie**

**ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ**

**Type : Traitement de questions et résolution de cas pratiques et d'exercices**

**Coefficient : 3**

**Durée : 3 h**

*Ne rien inscrire*

**N°**



*à compléter par le candidat*

**NOM :**

**Prénom :**

*Ne rien inscrire*

**N°**

**Il vous est rappelé que toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie mènera à l'annulation de votre épreuve.**



*Réservé au correcteur :*

**Note ..... / 20**

- Toute mention d'identité portée sur la copie ou tout signe distinctif pouvant vous identifier mènera à l'annulation de l'épreuve.
- L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé. Les téléphones portables sont interdits.
- Aucun document n'est autorisé dans la salle d'examen, les brouillons et feuilles d'examen sont fournis.
- Seules les fournitures nécessaires à la rédaction sont autorisées (stylos bleu ou noir, correcteur, etc.).
- Les candidats ne pourront quitter la salle qu'une heure après le début des épreuves écrites.
- Les résultats seront transmis en ligne, via l'application WebITRF.
- Veuillez vérifier que votre dossier comporte 15 pages et 2 annexes :
  - annexe 1 : plan d'intervention, 1 page ;
  - annexe 2 : commission de sécurité de la vite de PESTALGRAN – extraits procès-verbal de la visite du 26 février 2017, 7 pages.

## I. Questions générales (6 points)

1. A la réussite de ce concours, à quel Ministère serez-vous rattaché ? Qui en est le ministre ? Quel corps intégrerez-vous ? A quelle catégorie appartiendrez-vous ?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

2. Citez les fonctions publiques existantes ainsi que 3 droits et 3 obligations des fonctionnaires.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

3. Que signifie l'acronyme Crous ? Quelles sont les principales missions des Crous ?

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

4. Qui est le représentant moral :

- D'une université ?
- D'un Crous ?

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

5. Que signifie l'acronyme CHSCT ? Quelles sont les principales missions du CHSCT ?

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----



7. Citez 5 exemples de locaux à risque qu'il est possible de trouver dans un bâtiment du Crous et précisez pour quelle(s) raison(s) ce sont des locaux à risque (cf annexe 1).

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

8. Quel registre intéresse spécifiquement la DDT ou DDTM ? Que contient-il ?

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

## II. Etude de documents (14 points)

Vous travaillez au Crous et vous prenez connaissance du bâtiment « ETABLISSEMENT X ».

Le bâtiment est composé de 2 étages, comprenant chacun plusieurs modules.

Au rez-de-chaussée, se trouvent :

- un module concernant la restauration et comprenant notamment les locaux techniques du restaurant (stockage et production) ;
- un module regroupant des bureaux administratifs et des salles de réunion ;
- un module comprenant les locaux dédiés aux activités culturelles : studios musique, studio danse, local arts plastiques, salle de spectacle, locaux annexes ;
- un module comprenant une boutique (de la ressourcerie du campus) avec des locaux annexes.

Au premier étage, se trouvent :

- un module comprenant la salle de restauration, au-dessus des locaux techniques du restaurant ;
- un module comprenant un café culturel et des salles de co-working ;
- un bloc sanitaires ;
- un module concernant la vente à emporter appelé Market.

Le bâtiment a été conçu pour que les modules puissent fonctionner de manière indépendante.

L'étage et ses terrasses extérieures sont accessibles par deux escaliers extérieurs et 1 escalier intérieur.

Vous avez à votre disposition le plan d'intervention de la structure (annexe 1) et des extraits d'un procès-verbal de commission de sécurité (annexe 2).















